

EN FOI DE QUOI les plénipotentiaires soussignés, dûment autorisés à cet effet, ont apposé leurs signatures au bas du présent Accord.

FAIT à Bonn, en double exemplaire, le troisième jour du mois d'août 1959, en langues allemande et anglaise, les deux versions faisant également foi.

Pour le Canada
ESCOTT REID

Pour la République
fédérale d'Allemagne
A. H. VAN SCHERPENBERG

DEFENSE

© Droits de la Couronne réservés

Available by mail from the Queen's Printer, Ottawa, and at the following Canadian Government bookshops: et dans les librairies du Gouvernement fédéral:

OTTAWA: 1000 Bank Street, Ottawa, Ontario
MONTREAL: 1122 Avenue St. Jacques, Montreal, Quebec

TORONTO: 35 Adelaide St. East, Toronto, Ontario
MONTREAL: 1122 Avenue St. Jacques, Montreal, Quebec

Entered into force September 18, 1963

1122 Avenue St. Jacques, Montreal, Quebec

on chez votre librairie

Documents are available in both languages from the following sources: Documents disponibles dans toutes les librairies publiques du Canada

Price 35 cents Catalogue No. E1-63/23

DÉPENSE

Price subject to change without notice

Queen's Printer and Controller of Printing, Ottawa, Canada

Accord entre le Canada et l'Allemagne

3081 révisé le 21 septembre 1963

En vigueur le 18 septembre 1963

13208 587
1637183